



Assemblée générale

Distr.  
GENERALE

A/45.592  
18 octobre 1990  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-cinquième session  
Point 56 h) de l'ordre du jour

DESARMEMENT GENERAL ET COMPLET

Relation entre le désarmement et le développement

Rapport du Secrétaire général

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphe</u> s	<u>Page</u> s
I. INTRODUCTION .....	1 - 5	2
II. PRIORITES POUR 1990-1993 .....	6 - 8	2
III. ACTIVITES SPECIFIQUES .....	9 - 15	3

## I. INTRODUCTION

1. En application des résolutions 39/160 et 40/155 de l'Assemblée générale, en date respectivement du 17 décembre 1984 et du 16 décembre 1985, la Conférence internationale sur la relation entre le désarmement et le développement s'est tenue à New York du 14 août au 11 septembre 1987. La Conférence a réuni 150 Etats qui ont adopté par consensus un document final comportant un programme d'action 1/. Le document final a été incorporé au rapport soumis par la Conférence à l'Assemblée générale, à sa quarante-deuxième session.

2. Dans sa résolution 42/45 du 30 novembre 1987, l'Assemblée générale s'est félicitée de l'adoption du Document final de la Conférence internationale sur la relation entre le désarmement et le développement et a prié le Secrétaire général de prendre, par l'intermédiaire des organes appropriés et dans la limite des ressources disponibles, des mesures en vue de l'application du Programme d'action adopté par la Conférence internationale. Dans sa résolution 43/75 B du 7 décembre 1988, l'Assemblée a prié le Secrétaire général de lui présenter, à sa quarante-quatrième session, un rapport sur l'exécution de ce programme d'action.

3. En application de l'alinéa ix) b) du paragraphe 35 du Document final de la Conférence, le Secrétaire général a constitué en décembre 1987 une équipe spéciale de haut niveau du Secrétariat composée comme suit : le Directeur général au développement et à la coopération économique internationale (président); le Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales internationales; le Secrétaire général adjoint à l'information; le Sous-Secrétaire général à la recherche et à la collecte d'informations; et le Secrétaire général adjoint aux affaires de désarmement (convocateur).

4. En mai 1988, l'Equipe spéciale a identifié les domaines suivants dans lesquels des activités spécifiques pourraient être entreprises simultanément ou successivement au cours de la période 1988-1990 :

- a) Suivi des tendances des dépenses militaires;
- b) Facilitation des échanges de données d'expérience relatives à la reconversion des industries militaires à des fins civiles,
- c) Promotion d'une connaissance collective des menaces d'ordre non militaire contre la sécurité internationale.

5. Dans son rapport à la quarante-quatrième session, le Secrétaire général a informé l'Assemblée générale, entre autres, des activités spécifiques menées comme suite aux décisions de l'Equipe spéciale (A/44/449). Par sa résolution 44/116 L, l'Assemblée générale a accueilli avec satisfaction le rapport du Secrétaire général et l'a prié de continuer de prendre des mesures et de lui faire rapport à sa quarante-cinquième session.

## II. PRIORITES POUR 1990-1993

6. L'Equipe spéciale s'est réunie le 10 mai 1990 pour examiner les activités en cours et fixer les priorités pour la période 1990-1993. Au cours de la réunion, il a été estimé que l'évolution rapide de la situation internationale appelait un

examen plus approfondi des aspects économiques du désarmement et notamment de ses incidences sur les économies nationales et l'économie mondiale. Les débats ont porté sur l'évolution des tendances des dépenses militaires ainsi que sur la nécessité d'élaborer une série d'indicateurs économiques afin de mesurer le fardeau des dépenses militaires. La question de la reconversion a retenu une vive attention au cours de l'examen des activités en cours et lors de la définition des priorités futures.

7. En fixant les priorités pour 1990-1993, l'Equipe spéciale a décidé d'entreprendre les activités spécifiques suivantes :

- a) Poursuite des travaux relatifs à la création d'un mécanisme de suivi des tendances des dépenses militaires, par le Département des affaires de désarmement;
- b) Poursuite des travaux sur la mise sur pied d'une étude de base des indicateurs économiques des dépenses militaires, par le Département des affaires économiques et sociales internationales;
- c) Poursuite des travaux sur la reconversion et le suivi, par le Département des affaires de désarmement;
- d) Intensification des contacts avec les établissements de recherche;
- e) Nouveau projet sur les effets des réductions des armements sur l'économie mondiale;
- f) Stratégie en matière de diffusion d'informations à l'échelle des Nations Unies.

8. L'Equipe spéciale s'est penchée sur la question des limites des ressources humaines et financières, estimant qu'en dehors des ressources du budget ordinaire, il conviendrait d'inviter certains pays donateurs à financer des activités spécifiques.

### III. ACTIVITES SPECIFIQUES

#### Reconversion : ajustements économiques dans le contexte de la réduction des armements

9. Le Département des affaires de désarmement a organisé, en collaboration avec le Fonds soviétique pour la paix, une grande conférence internationale sur le thème de la reconversion - ajustements économiques dans le contexte de la réduction des armements, qui s'est tenue à Moscou du 13 au 17 août 1990. En préparation de cette conférence, des consultations interinstitutions ont eu lieu avec l'Organisation internationale du Travail, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, le Programme des Nations Unies pour le développement, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement et la Banque mondiale.

10. Plus de 200 personnes venues de quelque 45 pays ont participé à la Conférence, dont des personnalités politiques, des cadres supérieures du monde des affaires et de l'industrie, des dirigeants syndicaux, des experts de grandes universités et d'établissements de recherche, ainsi qu'un certain nombre de représentants du système des Nations Unies.

11. L'expérience concrète des grandes puissances économiques en matière de réduction des armements a été au centre des discussions. S'agissant des conséquences des réductions des armements sur l'emploi, l'industrie et le matériel militaire, les participants ont débattu la notion même de reconversion, qui, de l'avis de certains, était l'objectif final des ajustements économiques. Pour d'autres participants, les ajustements économiques requis par la réduction des dépenses militaires n'exigeaient pas une volonté théorique de procéder à la reconversion. Aux fins de ces ajustements, de nombreux participants considéraient que le secteur militaire présentait les symptômes d'une industrie en crise. Le désarmement devait entraîner de lourdes dépenses à court terme, par exemple au titre de la vérification de l'application des accords et de l'élimination des arsenaux.

12. Des experts de plusieurs grandes puissances militaires et industrielles ont présenté des documents d'information sur les expériences de leur pays. L'Organisation internationale du Travail, qui a mené une série d'études sur le désarmement et l'emploi, a également présenté un document à la Conférence. Le Département des affaires de désarmement publiera des documents spécialisés émanant de la Conférence et notamment les discours de hautes personnalités gouvernementales, de représentants des grandes industries et de dirigeants syndicaux. En outre, les documents techniques et les rapports oraux des trois groupes de travail feront l'objet d'une publication distincte.

#### Etude de base des indicateurs des dépenses militaires

13. Le Bureau de statistique du Secrétariat de l'ONU a entrepris des démarches en vue de la mise sur pied d'un cadre théorique d'indicateurs des dépenses militaires. Ce cadre a été mis à l'essai et a été illustré au moyen des statistiques disponibles. Toutefois, les travaux ont dû être suspendus, faute de ressources. Le Bureau de statistique poursuit ses activités de collecte, de compilation et de diffusion de données statistiques dans les domaines de la comptabilité nationale, de l'industrie, du commerce international, de la démographie, de l'énergie, etc. La mise au point d'un cadre comptable approprié utilisant ces ensembles de données et leur contrepartie au niveau des pays permettrait de disposer d'une source d'information permanente et plus complète sur les indicateurs économiques des dépenses militaires.

14. Le Département des affaires économiques et sociales internationales s'est également doté d'une équipe spéciale chargée de suivre les développements de l'après-guerre froide dans le domaine des accords de coopération internationale visant à maximiser les bénéfices tirés des réductions des armements. Depuis sa création, en février 1990, cette équipe a noué des contacts fructueux avec des groupes de recherche des Etats-Unis, d'Union soviétique, du Royaume-Uni et d'autres pays.

Etude bibliographique concernant les dépenses militaires

15. Dans le cadre de la création d'un mécanisme de suivi des tendances des dépenses militaires, l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR) a effectué, en collaboration avec le Département des affaires de désarmement, une étude bibliographique des publications récentes relatives aux dépenses militaires. Publiée en novembre 1989, cette étude portait sur la période qui s'était écoulée depuis la tenue, en 1987, de la Conférence internationale sur la relation entre le désarmement et le développement.

Note

1/ Publication des Nations Unies, numéro de vente : F.87.IX.8.

-----